



## Succession demande D'APSA

Par **hermine34**, le **21/07/2016** à **01:17**

Bonjour à vous,

Je souhaiterais s'avoir lorsque deux couples divorcer avec des enfants pour chacun se marie ensemble mais non pas d'enfant ensemble et que se mari décède en faisant un acte notariée d'usufruit pour sa femme, et de léguer à c'est filles la maison qui était à lui avant de se remarier, celle ci ayant que très peu de revenu elle pense demander L'APSA mais qui régleras

cette hypothèque, c'est enfants à elle, ou à lui, le jour de son décès à elle.

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement.